

ESPACE CULTUREL MAISON COLIN

25. place des bouleaux
01560 SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE
Tél. 06.30.86.73.50 ◀▶ Mail : espaceculturel.maisoncolin@gmail.com

➡ PRÉSENTATION DE L' ORGANISATEUR

Coût à transmettre au Trésor Public
(ne rien écrire)

Identification

Nom / Raison sociale :

SIRET :

APE :

N° licence entrepreneur de spectacle :

Adresse :

... ..

... ..

Tél :

Mail :

... ..

Activités principales réalisées par l' organisateur

... ..

... ..

Représentant légal et référent du projet (si différent)

Nom/Prénom :

... ..

Fonction :

... ..

Tél :

Mail :

➡ DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet

... ..

Dates souhaitées ou période

●

●

Nature du projet

- ☐ Théâtre - danse - musique / concert - conférence - autre :
Lien ou teaser :
☐ Répétition hebdomadaire (Toute l'année sauf 3 semaines dans l'année) - jour souhaité :
☐ Résidence - nombre de jours... .. et dates :... ..

Description du projet (si dossier de présentation existant, merci de le joindre)

... ..

ORGANISATION DU PROJET

Public

Type (scolaires, amateurs...) :

Nombre de personnes attendues :

Manifestation

- ☐ publique ☐ gratuite ☐ payante, quel prix ?.....

Buvette - organisation d'un temps convivial

- ☐ Oui (ne pas oublier la demande d'autorisation de buvette auprès de la mairie) - bénéfices pour l'organisateur de la soirée
☐ Non (le Collectif en propose l'organisation) - bénéfices pour l'organisateur de la buvette

Ménage

- ☐ Vous rendrez ce lieu propre et rangé : les différents espaces, les sanitaires, le coin buvette (si c'est vous qui le gérez)
☐ Vous faites une demande de prestation ménage auprès de l'association « Collectif Maison COLIN » selon la grille tarifaire en vigueur. Vous vous engagez toutefois à ranger.

Durée estimée de la manifestation

... ..

Besoins techniques et logistiques

Scène	☐ oui	☐ non
Chaises	☐ oui	☐ non
Mange-debouts	☐ oui	☐ non
Bar amovible	☐ oui	☐ non
Vidéoprojecteur et écran	☐ oui	☐ non
Bloc régie (côté scène)	☐ oui	☐ non

Avez-vous des décors ? Si oui, description et matériaux :

... ..

Technicien responsable du projet

Il est demandé au porteur de projet de faire appel à un technicien compétent pour la conduite lumière et / ou sonore du spectacle. Un technicien peut-être proposé par l'association « Collectif Maison COLIN » : frais à votre charge.

Nom et coordonnées du technicien :

Planning proposé

Date et heure de l'état des lieux d'entrée :

Date et heure de l'état des lieux de sortie :

Signature de l'organisateur

Règlement intérieur

- ☐ En cochant cette case (obligatoire ☺), je déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur et en tant qu'organisateur à le respecter et le faire respecter.